

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Jeudi 4 avril 2019 - Espace Ferreira Cerca

36 habitants présents

Conseil de quartier :

Élue :

Services Municipaux :

Dominique RÉMOND, Animatrice,
Christèle MORIN, Conseillère déléguée Démocratie Locale, Proximité, Propreté,
Hygiène et Salubrité,
Franck CONTI, Directeur Général Adjoint, Services à la Population,
Yannick TACHET, Directeur du Service Aménagement Urbain,
Aurélié GENNATAS, Agent Proximité, Citoyenneté.

En ouverture de séance, l'animatrice remercie les habitants de leur participation à ce rendez-vous citoyen et présente l'ordre du jour de la réunion :

- point sur les nuisances liées à la circulation du boulevard Bignon,
- dossiers en cours du Conseil de quartier,
- questions des habitants et échanges avec les élus.

1. Nuisances liées à la circulation du boulevard Bignon :

L'animatrice rappelle le constat dressé par le Conseil de quartier, concernant une augmentation du niveau sonore lié à la circulation des véhicules sur le boulevard Bignon. Les habitants de la Mauratière subissent des nuisances sonores dues au niveau de trafic, à la présence de nombreux poids lourds, à la vitesse et aux sirènes des véhicules de secours et autres ambulances privées.

La voie étant départementale, le Conseil de quartier a pris rendez-vous avec les conseillers départementaux, Caroline CAMPODARVE et Gérard PONS, afin de leur présenter les problématiques et d'évoquer des possibilités d'amélioration de la situation. Suite à cette rencontre, le Département a lancé une étude sur le bruit et envisage de prolonger le merlon déjà existant le long d'une partie du boulevard.

2. Dossiers en cours du Conseil de quartier :

• *Améliorations de la rue des Pêcheurs d'Islande et parcours Zen :*

Le Conseil de quartier demande un renforcement de l'éclairage public de la rue des Pêcheurs d'Islande, entre l'avenue du Bois d'Amourette et le boulevard Bignon, car les candélabres existants sont trop éloignés les uns des autres.

Par ailleurs, l'animatrice indique que l'aménagement d'un trottoir d'un côté de la voie, entre le rond-point de l'Ordre National du Mérite et Port Neuf, est fortement attendu par les habitants et les promeneurs. Yannick TACHET explique que la gestion de cette voirie va être prochainement transférée à la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, en lien avec sa compétence économique et touristique (présence de la Vélodyssée et de la zone d'activités des Pêcheurs d'Islande).

Il est rappelé que les conseillers de quartiers suivent depuis plusieurs années, le projet de création d'une liaison douce entre Port Neuf et le centre-ville. Ce tracé, qui passe notamment à travers le quartier Rochefort Ouest, a été signalé dernièrement avec un marquage au sol « Zen ». Yannick TACHET confirme que deux parcours Zen sont en cours d'aménagement : l'un traversant la ville d'Est et Ouest, et l'autre du Nord au Sud. Il s'agit d'itinéraires privilégiés pour les déplacements doux (piétons, vélos, rollers, trottinettes, etc), en site propre et également sur la chaussée, dans des rues apaisées. La signalisation complète des parcours Zen, sera inaugurée début mai 2019.



- **Propreté des zones commerciales :**

Le Conseil de quartier signale des dépôts sauvages de poubelles et d'encombrants, autour des points d'apports volontaires du verre situés sur le parking privé du magasin Lidl. Christèle MORIN confirme que cette situation a été identifiée par la Ville, qui recherche une solution avec l'enseigne, pour lutter contre ces incivilités.

L'animatrice évoque à nouveau le problème des déchets s'envolant des bennes des commerces de la zone de Villeneuve Montigny, et qui s'éparpillent dans les espaces verts à l'arrière des bâtiments. Christèle MORIN explique que la Ville est déjà intervenue auprès du magasin Darty, qui utilise une benne équipée de couvercles. Un courrier sera adressé aux autres enseignes, afin de leur demander de maintenir leurs containers fermés et de procéder au nettoyage des abords.

Une riveraine de la rue des Cormorans, signale que les avaloirs de cette zone commerciale sont bouchés et qu'elle redoute une inondation dans sa rue, en cas d'orage. Christèle MORIN indique que ce secteur est privé, mais qu'elle alertera le gestionnaire du site de cette problématique.

- **Signalisation :**

Suite au signalement du Conseil de quartier, un panneau « stop » va être repositionné à la sortie du parking du magasin Décathlon. De plus, la bande blanche marquant le stop de la zone commerciale de Villeneuve Montigny, va être prochainement remise en peinture.

- **Mobilier urbain :**

L'animatrice informe les participants de la mise en place des bancs demandés, le long du chemin de Charente. Les usagers semblent très satisfaits de ces équipements supplémentaires.

Les conseillers de quartier s'interrogent sur la suppression de deux bancs publics, rue Hébrard. Ils demandent leur remise en place et la réparation de la corbeille située à proximité.

- **Déchets verts :**

Les conseillers de quartier suggèrent à la Ville d'organiser ponctuellement des opérations de broyage des déchets verts dans les quartiers, pour les personnes handicapées ou ne disposant pas de véhicule. Christèle MORIN rappelle que la gestion des déchets est une compétence de la communauté d'agglomération, qui met à disposition des habitations plusieurs déchetteries sur le territoire. S'agissant de la mise à disposition d'une broyeuse, les habitants devant apporter les branchages et repartir avec leur broyat, cette technique n'apporterait pas de solutions aux personnes ayant des problèmes de mobilité.

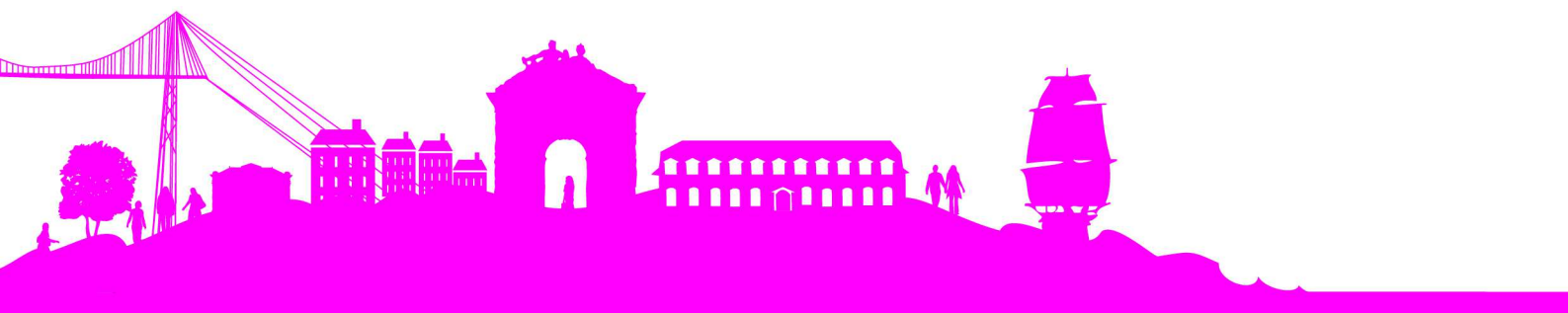
- **Lutte contre les termites :**

Le Conseil de quartier souhaite savoir si des aides existent pour les particuliers, dont l'habitation est touchée par des termites. Christèle MORIN explique que toute la Charente-Maritime est classée en zone contaminée, par arrêté préfectoral. De ce fait, un certain nombre d'obligations s'impose aux propriétaires en cas de démolition, de construction, de vente, etc. Les particuliers constatant une infestation, doivent le signaler en Mairie et entreprendre le traitement de leur bien. Il n'existe pas d'aide particulière de la commune dans ce domaine.

3. Questions diverses :

Un habitant signale que la pancarte interdisant le nourrissage des animaux, à l'entrée du chemin de Puy Vineux, est illisible. Elle a besoin d'être mieux fixée à la barrière.

Un participant souhaite savoir si la Ville a le projet de prolonger le chemin de Charente au-delà du centre nautique, afin de rejoindre la commune du Vergeroux. Christèle MORIN explique que la



Municipalité et la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, ont la volonté d'améliorer les liaisons douces entre les quartiers et les zones naturelles du marais. Ainsi, les différents documents d'urbanisme, intègrent progressivement des dispositions en ce sens. Il s'agit toutefois, de projets à long terme.

Pour finir, une riveraine de la **rue Philippe Lebon**, demande le déplacement des demi-sphères qui ont été positionnées en bordure de la placette, lors de son réaménagement. En effet, elles gênent la giration des camions poubelles et des gros véhicules. Christèle MORIN confirme que la situation sera expertisée par le service Aménagement Urbain.

Pour contactez votre Conseil de quartier : conseilquartier.rochefortouest@gmail.com

Pour toutes demandes individuelles concernant votre quartier,
le Service Proximité de la Mairie est à votre écoute au **05 46 82 65 65**.

La prochaine réunion publique du Conseil de quartier aura lieu au 2^{ème} semestre 2020,
à l'Espace Ferreira Cerca (19 rue Paule Maraux).

